



Février 2020

# 1<sup>ERE</sup> LETTRE D'INFORMATION MOBILITES OCCITANIE

## Baromètre des villes cyclables 2019



Lors de son congrès annuel qui s'est tenu du 6 au 7 février 2020 à Bordeaux, la **Fédération des Usagers de la Bicyclette a publié son palmarès du Baromètre des villes cyclables.**

Si les grandes villes d'Occitanie peuvent apparaître à la traine comparativement aux autres territoires de leurs catégories, certaines villes sortent leurs épingles du jeu notamment dans la catégorie des villes de moins de 20000 habitants.

Dans ce cadre-là, mention spéciale à **Marseillan (34)** qui arrive sur le podium en **3<sup>ème</sup> position au niveau national** (climat vélo noté "favorable" avec une note de 4,19 sur 6). Les aménagements cyclables réalisés participent à ce classement et particulièrement la **réalisation de la voie verte du Lido** Sète-Marseillan Plage cofinancée par Sète Agglopolo Méditerranée qui constitue une liaison structurante pour la commune et représente un bel atout de valorisation patrimoniale.

En plus de Marseillan, 3 autres villes peuvent être citées pour leur climat vélo plutôt favorable :

- La commune de **Portet-sur-Garonne (31)**, obtient une moyenne de 3,72 sur 6. Cette note peut s'expliquer par la politique vélo engagée sur le territoire depuis plusieurs années en lien avec le **schéma des itinéraires doux** adopté en 2012 et la mise en œuvre de **l'agenda 21 communal**. De plus, les travaux en cours de création d'une ligne en site propre devraient permettre de créer des itinéraires vélos parallèles.
- La commune de **l'Union (31)**, obtient une moyenne de 3,69 sur 6. Cette note peut s'expliquer par la politique d'investissements réalisées sur le territoire notamment la **connexion de l'ensemble des établissements scolaires par des itinéraires cyclables jalonnés**. En 2019, il faut noter la **réalisation d'une passerelle sur la Sausse** dans l'objectif de rejoindre le terminus de la ligne A du Métro toulousain pour favoriser l'intermodalité.
- La commune de **Jacou (34)** obtient une moyenne de 3.55 sur 6. Cette note peut s'expliquer par les actions menées dans le cadre de **l'aménagement du cœur de ville**. De plus, il faut noter que le collège de Jacou fait figure de référence en terme de déplacement vélo avec une moyenne de **part modale vélo des collégiens de 50% qui peut atteindre 70% certains jours**. La présence d'infrastructures cyclables continues et sécurisées explique en grande partie ces résultats.

Retrouvez l'ensemble des résultats sur : <https://www.parlons-velo.fr/>

## Label écomobilité 2020

Le label est un **outil à disposition des territoires**, leur permettant de valoriser les actions qu'ils s'engagent à mettre en œuvre sur la mobilité durable pouvant s'inscrire dans des démarches plus globales d'engagement pour le développement durable (Plan climat-air-énergie territorial [PCAET], Cit'ergie, etc.)..

Les actions peuvent être très **simples et peu coûteuses ou plus structurantes**, l'objectif étant d'inscrire le territoire dans une démarche de progression continue sur plusieurs années.

Si vous souhaitez engager votre territoire dans ce label, vous pouvez obtenir le dossier de candidature 2020 en suivant le lien : <https://occitanie.ademe.fr/expertises/mobilite-et-transport/label-ecomobilite>

Si vous avez besoin de compléments ou d'un accompagnement, vous pouvez en faire la demande à [labelecomobilite@ademe.fr](mailto:labelecomobilite@ademe.fr)



Les prochains comités de chartes sont prévus :

- **Le jeudi 27 février 2020**
- **Le mardi 24 mars 2020**

# Promulgation de la Loi d'orientation sur les mobilités (LOM)



La loi LOM, promulguée le 24 décembre 2019, marque un **nouveau tournant pour la mobilité**. Elle est annoncée comme **une loi structurante**, comme a pu l'être la Loi d'orientation des Transports intérieurs (LOTI) de 1982.

Plusieurs mesures de la LOM vont modifier l'organisation et le déploiement des mobilités sur le territoire, notamment :

- La **couverture du territoire national à 100% par une Autorité Organisatrice de la Mobilité**, qui va demander à de nombreux territoires de se positionner sur la prise de compétences mobilités au 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- L'intégration de la **mobilité au sens large**, prenant en compte l'ensemble des modes envisageables (autopartage, covoiturage, vélo, etc.), et non plus uniquement les transports.
- Le rôle de la **Région comme chef de file de la mobilité renforcé**, pour coordonner les compétences mobilité de l'ensemble des autorités organisatrices sur leur territoire régional.
- L'intégration du thème de la mobilité dans les négociations sociales des entreprises pour les **trajets domicile-travail**.
- La mise en place d'un **nouveau cadre réglementaire pour les nouveaux engins de mobilités**, favorisant l'expérimentation.

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter :

- le site France Mobilités <https://www.francemobilites.fr/loi-mobilites>
- Le document questions/réponses publié par l'Assemblée des Communautés de France (ADCF) avec Transdev : <https://www.adcf.org/files/DOCS/Loi-orientation-mobilites-questions-reponses-AdCF-Transdev-janvier-2020.pdf>
- Le guide du GART : [https://www.gart.org/wp-content/uploads/2020/01/Guide-de-d%C3%A9cryptage-de-la-LOM\\_Document-GART\\_V1-Janvier-2020.pdf](https://www.gart.org/wp-content/uploads/2020/01/Guide-de-d%C3%A9cryptage-de-la-LOM_Document-GART_V1-Janvier-2020.pdf)

Par ailleurs, le CNFPT propose plusieurs webinaires pour décrypter les principales mesures de la loi : <http://www.cnfpt.fr/trouver-formation/detail/n-74ge-P-1f4m6ng-1g677r0?pager=1>

## AMI France Mobilités : Territoires de Nouvelles Mobilités Durables



L'Occitanie constitue une terre d'expérimentation pour les mobilités. Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt France mobilités, Territoires de Nouvelles mobilités durables, 8 territoires ont déjà été retenus depuis 2018 dans la région.

Ces territoires constituent un panel diversifié de structures impliquées. Il faut toutefois noter la forte implication des structures de type syndicats intercommunaux autres que EPCI (PETR, Syndicats mixtes, etc.). Les projets portés couvrent un **éventail de solutions très diverses** (covoiturage, gouvernance de la mobilité, etc.).

Plus d'informations sur les lauréats 2018/2019 : <https://www.ademe.fr/expertises/mobilite-transport/passer-a-laction/france-mobilite-nouvelles-mobilites-durables-experimentees-sein-territoires>

**Un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt ADEME TEN-MOD a été lancé fin 2019 ; le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 29/06/2020, avec un pré-dépôt avant le 29/05/2020.**

Cet AMI vise à accompagner les collectivités et les acteurs engagés dans la **réalisation de projets destinés à améliorer les mobilités**, en les aidant notamment à se saisir des nouvelles opportunités d'action offertes par la LOM. Cet accompagnement prendra la forme d'un **soutien financier**, mais également d'un **appui technique** à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet. Sont attendus des projets portant sur l'un des deux axes suivants :

- Axe 1 : stratégie et planification de la mobilité ;
- Axe 2 : expérimentation et évaluation de solutions de mobilité.

Plus d'infos sur l'AMI France Mobilités 2020 : <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/France%20Mobilit%C3%A9s2019-122>

## AAP « Aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de la qualité de l'air »

L'Appel à projet AACT-AIR « Aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de la qualité de l'air » financera les projets d'études portés par des collectivités :

- inscrites dans une **problématique de qualité de l'air forte** (qualité de l'air dégradée, ou qualité de l'air respectant les normes françaises mais volonté de la collectivité de tendre vers les normes de l'OMS)
- rencontrant des freins et obstacles que l'étude visera à lever.

Cet appel pourra donc financer des schémas directeurs piétons et cyclables, des études d'aménagement modes actifs pré-opérationnelles ou opérationnelles, des études d'aménagement de la voirie pour favoriser le partage modal, des études de dimensionnement/définition de services vélos/covoiturage/autopartage, des études de prise en compte de la logistique urbaine dans les documents d'urbanisme, ... si tant est que la collectivité est en mesure de démontrer la **pertinence de ces mesures et leur cohérence avec l'action publique** passée et à venir pour **agir concrètement sur la qualité de l'air** sur son territoire (contrainte sur la circulation motorisée, sur le stationnement motorisé, vitesses en ville,...). Les projets devront par ailleurs s'attacher à **intégrer une évaluation ex-ante et/ou ex-post des impacts du projet** en termes d'émissions polluantes et de gaz à effet de serre.

**Cet Appel A Projet est ouvert jusqu'au 10 avril 2020.**

Plus d'informations sur l'appel à projet AACT-AIR : <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/AACT-AIR2019-123>

## AAP « Continuités cyclables »



Le gouvernement s'est fixé pour **objectif de tripler la part modale du vélo en France à l'horizon 2024** (passage de la part modale du vélo de 3% à 9%). Dans ce cadre, un fonds vélo de 350 millions d'€ a été créé, pour financer le **résorption des discontinuités d'itinéraires**.

Le premier Appel A Projets « Continuités cyclables » a été lancé en 2019. L'Etat a retenu 152 projets, pour un montant d'aide **de 43,7 millions d'€**.

En Occitanie, 17 projets, portés par 12 territoires, ont été lauréats.

Plus d'informations sur les lauréats 2019 : <https://www.francemobilites.fr/actualites/les-laureats-lappel-projet-fonds-mobilites-actives-continuites-cyclables-2019>

Un nouvel Appel A Projet « Continuités cyclables » est ouvert pour 2020 jusqu'au 31 mai 2020.

Plus d'informations sur l'appel à projet : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/velo-et-marche#e1>

Lien vers le dossier de candidature 2020 : [https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/CdC\\_AAP\\_continuit%C3%A9s%20cyclables%202020.pdf](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/CdC_AAP_continuit%C3%A9s%20cyclables%202020.pdf)

**Vos contacts en région sont :**

- Thierry CAZALE-DIT-MARTET (Dépts: 09,12,31,32,46,65,81,82), [thierry.cazale-dit-martet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:thierry.cazale-dit-martet@developpement-durable.gouv.fr)
- Jean-Louis GUIRAUDIE (Dépts: 11,30,34,48,66), [jean-louis.guiraudie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jean-louis.guiraudie@developpement-durable.gouv.fr)

## Dotation de soutien à l'investissement local 2020

La Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) prévoit une enveloppe de 570 millions d'€ pour 2020. Parmi les priorités définies, il est inscrit le **développement des infrastructures en faveur de la mobilité**. Le développement des infrastructures en faveur de la mobilité figure parmi les priorités 2020. Le financement d'aménagements cyclables peut être soutenu par la DSIL.

Ainsi, il peut être envisagé le financement de projet en **matière de transport durable, dont le vélo** que ce soit pour des aménagements, ou de l'acquisition de flottes pour de la location par exemple.

Attention : les dates de dépôt des dossiers sont variables selon les départements. Il convient de vous rapprocher de la Préfecture de votre département.

Plus d'information :

Communiqué de presse du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités locales : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/soutien-linvestissement-local-en-2020-letat-va-consacrer-plus-de-2-milliards-deuros-laccompagnement>

Circulaire DSIL : [http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2020/01/cir\\_44919.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2020/01/cir_44919.pdf)

## A VOS AGENDAS :

### Colloques :

**Master Class France Mobilités - Les possibilités d'expérimentations permises par la LOM (19/03/2020):**  
[https://mcfm.sciencesconf.org/data/pages/Flyer\\_Master\\_classes13\\_Les\\_possibilites\\_d\\_experimentations\\_permises\\_par\\_la\\_LOM\\_1\\_1.pptx](https://mcfm.sciencesconf.org/data/pages/Flyer_Master_classes13_Les_possibilites_d_experimentations_permises_par_la_LOM_1_1.pptx)

**Master Class France Mobilités - Les plates-formes d'expérimentations (20/03/2020) :**  
[https://mcfm.sciencesconf.org/data/pages/Flyer\\_Master\\_classes14\\_Les\\_plates\\_formes\\_d\\_experimentations\\_1\\_1\\_1.pptx](https://mcfm.sciencesconf.org/data/pages/Flyer_Master_classes14_Les_plates_formes_d_experimentations_1_1_1.pptx)

**Forum ELECTRIC-ROAD Bordeaux (20/03/2020) :**  
[www.electric-road.com](http://www.electric-road.com)

**Master Class France Mobilités - Les appels d'offre spécifiques pour l'expérimentation (02/04/2020) :**  
<https://mcfm.sciencesconf.org/resource/page/id/4>

**Master Class France Mobilités - Les initiatives publiques de soutien à l'expérimentation (03/04/2020) :**  
<https://mcfm.sciencesconf.org/resource/page/id/4>

### Formations ADEME :

#### Accompagner le changement de comportement individuel : à NARBONNE

E-learning : Du 20 Mai au 09 Septembre 2020

Présentiel : Du 10 au 12 Juin 2020

Accompagnement individualisé le 08 Septembre 2020

[https://formations.ademe.fr/formations\\_changement-de-comportement\\_accompagner-le-changement-de-comportement-individuel\\_s4922.html](https://formations.ademe.fr/formations_changement-de-comportement_accompagner-le-changement-de-comportement-individuel_s4922.html)

#### Acquérir les fondamentaux du changement de comportement : Espace Ressources

Session 2020-2021 du 01/01/2020 au 31/12/2021 avec une date de Clôture des inscriptions au 31/12/2020

[https://formations.ademe.fr/formations\\_changement-de-comportement\\_acquerir-les-fondamentaux-du-changement-de-comportement---espace-ressources- s4911.html](https://formations.ademe.fr/formations_changement-de-comportement_acquerir-les-fondamentaux-du-changement-de-comportement---espace-ressources- s4911.html)

#### Cartographier et connaître les acteurs de son territoire - Blended-Learning : à NARBONNE

E-learning : Du 10 Mars au 1er Mai 2020

Présentiel : Le 31 Mars 2020

[https://formations.ademe.fr/formations\\_changement-de-comportement\\_cartographier-et-connaître-les-acteurs-de-son-territoire---blended-learning\\_s4916.html](https://formations.ademe.fr/formations_changement-de-comportement_cartographier-et-connaître-les-acteurs-de-son-territoire---blended-learning_s4916.html)

#### Co-construire pour s'engager durablement : à NARBONNE

Présentiel : Du 12 au 13 Octobre 2020

E-learning : Du 12 Octobre 2020 au 12 Avril 2021

Classe virtuelle : Le 09 Novembre 2020 de 09h00 à 10h00 et de 10h30 à 11h30

Présentiel : Le 09 Décembre 2020

[https://formations.ademe.fr/formations\\_changement-de-comportement\\_co-construire-pour-s-engager-durablement\\_s4878.html](https://formations.ademe.fr/formations_changement-de-comportement_co-construire-pour-s-engager-durablement_s4878.html)

#### Développer son marketing de service-Blended Learning : à NARBONNE

E-learning : Du 11 Mars au 02 Mai 2020

Présentiel : Du 1er au 02 Avril 2020

Accompagnement individualisé : Aux choix le 4, 11 et 18 Mai 2020 entre 09h00 et 17h00

[https://formations.ademe.fr/formations\\_changement-de-comportement\\_developper-son-marketing-de-service-blended-learning\\_s4919.html](https://formations.ademe.fr/formations_changement-de-comportement_developper-son-marketing-de-service-blended-learning_s4919.html)

### Autres formations :

**Vers une mobilité durable sur les territoires à vocation touristique (INSET Montpellier - 11 et 12 mars 2020)**

<http://www.cnfpt.fr/trouver-formation/detail/a-6gj6-P-1f43o3g-1g677r0?pager=1>

**La conception et la déclinaison d'une politique pour le vélo sur les territoires (INSET Montpellier - 11 au 13 mars 2020)**

<http://www.cnfpt.fr/trouver-formation/detail/a-6hdr-P-1f43o3g-1g677r0?pager=1>

**L'impulsion et la mise en œuvre d'une politique en faveur de la marche (INSET Montpellier - 22 au 23 juin 2020)**

<http://www.cnfpt.fr/trouver-formation/detail/a-6gjh-P-1f43o3g-1g677r0?pager=1>

**L'aménagement de l'espace public et la multimodalité (INSET Montpellier - 3 au 4 décembre 2020)**

<http://www.cnfpt.fr/trouver-formation/detail/a-5rsl-P-1f43o3g-1g677r0?pager=1>

#### Cycle de formation AGIR Transport et Club des villes et territoires cyclables :

Pour l'année 2020, AGIR et le Club des villes et territoires cyclables proposent à leurs adhérents respectifs un cycle de formations dédiées aux modes actifs et aux vélos en particulier, qui se dérouleront dans les locaux d'AGIR, à Paris :

<http://www.agir-formations.org/formations/categorie/thematique/mobilites-actives/>

#### Vos contacts Mobilités à la Direction Régionale Occitanie de l'ADEME :

- Béatrice ARURAUULT (Dépts : 09,31,32,46,65,81,82) [beatrice.arurault@ademe.fr](mailto:beatrice.arurault@ademe.fr)
- Martine CHEYLAN (Dépts : 11,12,30,34,48,66) [martine.cheylan@ademe.fr](mailto:martine.cheylan@ademe.fr)

L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Référence ADEME : MOB01/ février 2020

